



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 97465

Texte de la question

M. Francis Vercamer attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'inquiétude des acteurs de l'insertion par l'activité économique de la région Nord - Pas-de-Calais, face à l'insuffisance des crédits 2006 consacrés à cette activité. Alors que les besoins pour cette région, exprimés en décembre 2005, étaient évalués à 22 millions d'euros, l'enveloppe budgétaire définitive serait de 17 millions d'euros, auxquels il convient de déduire 5,8 millions d'euros qui ne sont en réalité que des soldes des crédits 2005, engagés et dus aux structures existantes. Après examen précis, il s'avérerait finalement que le montant réel de l'enveloppe budgétaire consacrée à l'insertion par l'activité économique ne s'élèverait qu'à 10,35 millions d'euros, soit moins de la moitié des besoins exprimés. Cette situation fait évidemment douter les structures concernées de l'appui que l'État est censé leur apporter, alors qu'elles salarient et accompagnent 19 000 demandeurs d'emplois par le biais de 4 000 professionnels de l'encadrement et de l'accompagnement social. Il lui demande donc son avis sur la question.

Données clés

Auteur : [M. Francis Vercamer](#)

Circonscription : Nord (7^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97465

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6371